

15^{me}

acte de
naissance de
jean francois
andré dubray
né le vingt
sept floreal
ans huit

Le huit de la République française le vingt
sept floreal à huit heures du soir par devant
moi, maire provisoire de la commune de Boisy —
Vu pour recevoir les actes de naissance mariages
et décès, des citoyens est comparut en la maison
de mon domicile jean francois andré dubray
chartier, domicilié dans la commune de Boisy
assisté de jacque dubray âgé de quarante cinq ans
chartier, et de pierre david âgé de trente huit
ans tirant tout deux domiciles dans la commune
du dit Boisy, a déclaré à moi Gouy que marie
ursule de cergy son épouse en légitime mariage
est a couché ce matin à cinq heures dans la
maison d'un enfant male qu'il me présenter au
quel il on donne le prenom de jean francois andré
dubray, d'après cette déclaration que les citoyens
jacque dubray, et pierre david on certifier
conforme a la verité, et la representation qui
ma été faite de l'enfant de nomme j'ai rédigé
en vertu des pouvoirs qui me son de légé la
présente acte que jean francois andré dubray
pere de l'enfant et les deux temoins jacque dubray
et pierre david on signé avec moy
faite en la maison de mon domicile les jour
mois et an sy dessus, et on signé

Sire David Jacques Dubray
jean francois andré dubray
Gouy